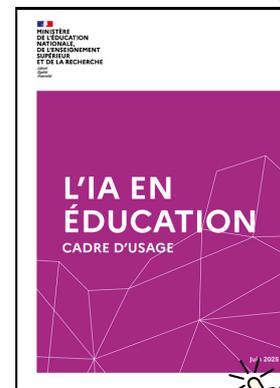


Les points à retenir du cadre d'usage de l'IA en Éducation



Ce document vise à fournir des réponses claires aux personnels de l'Éducation nationale concernant l'usage de l'Intelligence Artificielle en éducation, en **autorisant son utilisation dans le respect du cadre défini.**

1

S'assurer de la plus value pédagogique

L'enseignant(e) est la(le) garant(e) de la **liberté pédagogique**.
Il(elle) évalue la **plus value pédagogique** de l'utilisation de l'IA dans le cadre de son enseignement en tant qu'outil.



Faire preuve d'esprit critique

2

L'enseignant(e) doit **évaluer la fiabilité des réponses** générées par l'IA pour éviter les biais cognitifs, culturels, ... et autres fabulations.

Avoir un usage frugal

3

L'enseignant(e) est **libre de faire le choix de l'utilisation** de l'IA en ayant en tête l'**impact écologique et privilégier des ressources libres**.

Se former en tenant compte de la recherche.



4

Etre vigilant sur les données

Aucune donnée non publique ne doit être intégrée dans des IA génératives.
Aucun compte élève créé.



5

Faire preuve de transparence

L'usage de l'IA dans la prise de décision éducative ou administrative et la création de support pédagogique doivent être exercés en toute **transparence et responsabilité**.



Accompagner une progressivité des usages pour les élèves

L'enseignant(e) doit **développer l'esprit critique** des élèves autour de l'usage de l'IA et les **accompagner** :

- sensibiliser dès le primaire sans manipulation directe
- accompagner à un usage raisonné à partir de la 4ème
- superviser une pratique autonome au lycée.



Repenser les devoirs et les évaluations

Les écoles et établissements doivent **adopter une politique en matière de devoirs et d'évaluation**, en mettant au premier plan le raisonnement et la résolution de problème.
Tout usage des IA* non autorisé par l'enseignant est une fraude.

*IA génératives